

Des digues renforcées pour lutter contre les inondations du Vidourle en Camargue

Il aura fallu près d'un an de travaux pour livrer ce chantier qui vise à protéger des terres agricoles contre les crues du Vidourle, entre Gard et Hérault. Conduit par l'établissement public de bassin (EPTB) ces aménagements consistaient à protéger les digues contre les animaux fouisseurs.

Publié le 17/03/2021 à 06h30



D'importants travaux ont eu lieu entre Marsillargues et Aigues-Mortes pour lutter contre les inondations

• © Agence Chirripo

[Gard Hérault](#)

La lutte contre les inondations liées aux sautes d'humeur du Vidourle, est un travail permanent. L'établissement Public Territorial de Bassin réunit plusieurs collectivités à l'échelle du bassin versant. C'est lui qui a piloté ces travaux d'entretien des digues. L'[ETPB](#) a porté son effort sur trois secteurs distincts pour renforcer et réparer des digues qui longent le fleuve et qui étaient abîmées par l'action d'animaux fouisseurs. Il s'agit surtout des blaireaux, des renards et des lapins dont les terriers fragilisent ces édifices chargés de protéger les champs et les logements des communes traversées par le Vidourle.

Plus de 2 kms de digues réparées

Le chantier qui vient de se terminer consistait à remettre en état des digues situées sur les communes de Marsillargues, Saint-Laurent d'Aigouze et Aigues-Mortes. Un an de travaux a été nécessaire pour traiter près de 2 kms de berge. Rien que sur Marsillargues, les agents de l'établissement Public Territorial de Bassin Vidourle sont intervenus sur plus d'1km. L'un des sites les plus atteints, Terre noire, a même dû être démoli. Pour reconstruire cette digue il a fallu la déplacer pour permettre aux hommes et aux engins de travailler. Les terriers à cet endroit-là étaient traversant.

« En cas de crue importante elle aurait été affaiblie. Elle était très abîmée. Il y avait des trous partout. Avec un débit important du fleuve et dès que l'eau s'infiltrait, on n'aurait rien pu faire, elle se serait ouverte en deux. »

Serge Rouvière Directeur Général des Services Techniques ETPB Vidourle

Un travail de romain pour lutter contre les inondations

Pour lutter contre les renards et autres lapins qui construisent leurs terriers sur ces digues, les techniciens de l'EPTB ont dû purger les habitats de ces animaux. Sur le site de Terre noire, il a fallu remonter la digue, en construisant des strates successives qui ont été compactées. Un grillage est venu les emprisonner pour empêcher les lapins et autres fouisseurs malins de revenir faire des trous. Le grillage est ensuite enseveli sous de la terre végétale pour redonner un aspect naturel à la construction. Les digues sont censées protéger des terres agricoles sur lesquelles on trouve des mas. Dans le secteur de Marsillargues ils sont nombreux. Plus on va vers la mer et ce sont des établissements qui accueillent des touristes qui sont concernés comme les campings. Autant dire que ces investissements sont loin d'être inutiles. Il en va de la sécurité des personnes et des biens et au final de toute une économie.



Les flots du Vidourle en crue à Lunel - Inondations du 10 Octobre 2014 • © France 3 LR

De gros travaux d'entretien avant le PAPI 3

Ces travaux sont ordinaires pour l'Etablissement Public Territorial de Bassin. Ils ont lieu tous les ans. Il s'agit de vérifier que tout va bien. Une visite de routine en quelque sorte pour ces hommes et ces femmes chargés de veiller à la sécurité des ouvrages qui longent le Vidourle, l'un des fleuves les plus dangereux de France. Ce travail de réfection permet aux digues de résister à des crues courantes de 700 à 900 m³/seconde mais certainement pas à des événements exceptionnels comme ce fut le cas en 2002 ou 2003.

Ces travaux à la charge de L'ETPB, sont autofinancés. Une dizaine d'EPCI, établissement public de coopération intercommunale qui regroupe plusieurs communes, était concernée par ce chantier qui aura duré près d'un an. Le coût de cette intervention s'élève à 972 000 euros HT.

« Des travaux entièrement en fond propre avec une participation des EPCI grâce à la taxe Gemapi, la taxe inondation que perçoivent les communes du bassin versant. Mais la prochaine étape sera autrement plus importante. On travaille en ce moment sur le PAPI 3 (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) qui concerne les années 2022/2028. Et là les montants se chiffrent en millions d'euros. »

Serge Rouvière Directeur Général des Services Techniques EPTB Vidourle

Ce plan Papi 3 sera présenté à la fin de l'année et devrait avoisiner les 60 millions d'euros. 45 millions d'euros pour la rive droite du Vidourle et 15 millions d'euros pour la rive gauche.

Laurent BEAUMEL